**COLLECTIF SYNDICAL CGT-B**

**CGT-B – SATB – SYNATEB – SYNATEL – SYNATIC – SYNTAS**

**CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DE VŒUX DE NOUVEL AN 2017 DU COLLECTIF SYNDICAL CGT-B A LA BOURSE DU TRAVAIL DE OUAGADOUGOU**

**Mot du porte-parole**

Camarades Secrétaires généraux des syndicats autonomes membres du

Collectif/CGT-B ;

Camarade Président d’honneur de la CGT-B ;

Camarade Vice-Président de la CCVC, Président du MBDHP ;

Camarade Président des Centrales Syndicales et Porte-Parole de l’Unité d’action syndicale (UAS) ;

Camarade Président de mois des syndicats autonomes ;

Camarades Secrétaires généraux des centrales syndicales et des Syndicats Autonomes ou leurs représentants;

Camarades secrétaires généraux d’honneur du SYNATIC et du SYNATEB

Camarades Secrétaires généraux des fédérations syndicales et des syndicats professionnels membres de la CGT-B ;

Camarade Secrétaire général de l’UR/CGT-B du Centre ;

Camarade Directeur général national de l’EDP ;

Camarades secrétaire Général de l’UL/CGT-B du Kadiogo ;

Messieurs et Mesdames les représentants des Médias ;

Honorables invités en vos grades, titres et rangs respectifs ;

Chers camarades, chers amis ;

Merci à tous d’avoir favorablement répondu à notre invitation à la présente cérémonie malgré vos multiples occupations.

**Honorables invités,**

Le peuple du Burkina Faso a, tout au long de l’année 2016, été endeuillé par des actes terroristes. Notre Collectif syndical, depuis l’année dernière, a aussi été endeuillé par la perte de camarades, en l’occurrence les camarades  Nobila OUEDRAOGO, ex Secrétaire Confédéral chargé de la Formation syndicale au sein du Bureau National Confédéral ; Abdoulaye Hountondji, ex secrétaire général de l’Union Régionale/CGT-B du Sahel ; Dieudonné SAWADOGO, ex Secrétaire général du SYTTPBHA. A la mémoire de nos camarades et des victimes du terrorisme, je vous prie d’observer une minute de silence.

**Merci !**

**Camarade Président du comité d’organisation ;**

**Camarades militantes et militants.**

Au nom de mes collègues secrétaires généraux des syndicats membres du Collectif syndical CGT-B, je vous remercie sincèrement pour les vœux aimables que vous avez formulés à notre endroit.

En retour, je vous adresse, au nom de mes pairs secrétaires généraux, à toutes et à tous ici présents, ainsi qu’à l’ensemble des militants et militantes de nos différentes organisations et plus généralement aux travailleuses et travailleurs de notre pays, tous nos vœux de bonne et heureuse année 2017 ! Que la nouvelle année apporte à nous tous plus de courage et de détermination, plus de solidarité qui nous permettent de défendre nos acquis, d’améliorer nos conditions de vie et de travail et d’élargir les espaces de liberté.

**- Camarades secrétaires généraux des syndicats autonomes du Collectif syndical CGT-B ;**

**- Camarades secrétaires généraux des Fédérations et des syndicats professionnels de la CGT-B ;**

**- Chers invités ;**

L’année 2016 qui vient de s’écouler a été une année très riche en évènements et en enseignements pour le mouvement syndical de notre pays et pour notre peuple en général. Nous vivons une situation nationale qui reste marquée par l’approfondissement de la crise révolutionnaire que connait notre pays. L’aspiration à un changement véritable en sa faveur, fortement exprimé par notre peuple à travers l’insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et la résistance victorieuse au putsch a été et est trahie d’abord par la transition, ensuite par le pouvoir MPP issu des élections de novembre 2016. Heureusement, nous pouvons nous réjouir de ce que les énormes sacrifices consentis par notre peuple à l’occasion de ces événements lui ont permis d’arracher d’importants acquis que nous devons œuvrer non seulement à valoriser, à défendre mais surtout à approfondir.

Il s’agit essentiellement de la prise de conscience par notre peuple de ses forces, de ses capacités, du maintien et de l’élargissement des espaces de liberté, du développement des luttes y compris dans les campagnes avec les koglweogo, de la réouverture des dossiers de crimes de sang et de crimes économiques, de la dissolution du RSP le 26/9/2015, de l’adoption de la loi 081 portant statut général de la fonction publique malgré les insuffisances et les incohérences qu’elle contient, du maintien et du renforcement du cadre de l’Unité d’Action Syndicale en dépit des tentatives de la liquider, du lancement et de la réussite d’une grève politique historique sous la forme d’une grève générale ayant paralysé tous les secteurs d’activité de la vie nationale.

**Camarade président du Comité d’organisation,**

**Camarades du Collectif CGT-B**

**Chers invités,**

De la situation nationale, on peut retenir les traits essentiels suivants :

**Sur le plan politique**, les élections couplées présidentielles et législatives du 29 novembre 2015 ont porté le MPP au pouvoir sans pour autant mettre fin à la crise qui secoue notre pays consécutive à la faillite du néocolonialisme.

En effet, le pouvoir du MPP, un an après son arrivée n’a proposé aucune perspective crédible aux problèmes fondamentaux de notre peuple.

**Au plan de la justice et de la lutte contre l’impunité**, le pouvoir n’a pas montré une réelle volonté de répondre aux attentes des burkinabè. Certes, ces derniers temps, on observe de timides avancées relatives notamment au dossier ONATEL sommé de payer les taxes et droits dus au Trésor public et des amendes, de l’annonce d’une procédure de retrait de parcelles illégalement acquises et tout dernièrement l’annonce du procès contre Blaise COMPAORE et les membres de son gouvernement pour la répression abattue contre les manifestants lors de l’insurrection populaire. Tout en saluant l’annonce de ces mesures dont nous attendons la mise en œuvre effective, nous relevons que le long temps mis à engager les procédures contre les criminels, les prédateurs et autres pilleurs des richesses de notre peuple compromet l’aboutissement de bon nombre de dossiers. La plupart des auteurs de crimes de sang et des crimes économiques se la coulent douce et ceux qui avaient été arrêtés et détenus ont presque tous été libérés. Bien entendu, l’argument de la soit-disante *« indépendance de la justice »* ne peut pas dédouaner les nouvelles autorités dont plusieurs membres ont été des acteurs-clés du pouvoir mafieux de Blaise COMPAORE.

Le projet de relecture de la constitution a retenu l’attention de notre Collectif syndical et de l’UAS : nos préoccupations y relatives ont été défendues par nos représentants à la commission constitutionnelle et elles ont été transmises par écrit au président de la commission.

**Sur le plan sécuritaire**, le Burkina Faso est plongé depuis quelques temps dans la tourmente des attaques terroristes. Il importe de rappeler que la porte d’entrée du terrorisme dans notre pays est le pouvoir de Blaise COMPAORE. Ainsi, les attaques que notre pays subit aujourd’hui sont les conséquences de sa politique aventuriste et maffieuse, politique à laquelle certains des dirigeants actuels du MPP étaient mêlés. Il convient aussi de souligner que la présence de bases militaires étrangères dans notre pays constitue une autre raison des attaques terroristes qui frappent notre pays depuis un certain temps. C’est pourquoi, plus que jamais, les travailleurs et notre peuple doivent se mobiliser pour exiger le départ de ces troupes étrangères du Burkina Faso.

**Sur le plan économique**, le PNDES qui est aujourd’hui le référentiel du pouvoir en matière de politique économique n’est autre qu’une variante des PAS que notre collectif a dénoncé depuis les années 1990, sous diverses appellations (PPTE, CSLP, SCADD). L’expérience de notre pays, celle des autres pays en Afrique et dans le monde, montre que ces différents programmes, inspirés par la Banque mondiale et le FMI ont eu pour effet d’accroître la pauvreté et le chômage, de répandre la misère, de soumettre le pays à un endettement de plus en plus accru, compromettant ainsi l’avenir du pays et des générations futures. C’est sur cette base, et aussi en considérant la philosophie de tels programmes, les travers que connaît la gouvernance avec le pouvoir actuel, que nous fondons notre position de dénonciation du PNDES. C’est dire que nous refusons de fermer les yeux sur ces réalités et de nous laisser éblouir par l’annonce de dix-huit mille milliards de francs promis par des bailleurs de fonds, lesquels sont préoccupés avant tout de rentabiliser leurs investissements.

**Sur le plan social**, l’année aura été marquée par les nombreuses luttes engagées par les organisations syndicales dans les différents secteurs d’activités. Ces luttes, qui ont porté sur l’application d’accords et de textes, sur l’amélioration des conditions de vie et de travail, sur la mauvaise gestion des ressources et des structures, ont bénéficié du soutien de notre collectif syndical. Les populations rurales ne sont pas restées en marge, elles qui ont aussi mené des luttes pour exiger des infrastructures notamment des routes et pour leur sécurité, de même que celle de leurs biens.

Toujours au plan social, la mise en œuvre du PNDES qui repose sur un endettement massif du pays, ne peut que conduire à l’aggravation des problèmes auxquels sont confrontées les masses populaires à savoir ceux de santé, d’éducation, de vie chère, de chômage des jeunes, etc.

**Camarade Président du Comité d’Organisation,**

**Camarades responsables et militants du Collectif CGT-B,**

**Chers invités,**

Concernant la rencontre Gouvernement/Syndicats, tenue du 24 janvier au 1er février 2017 au compte de l’année 2016, on peut retenir les points suivants :

* Nombre d’engagements de 2015 et des années antérieures ne sont pas encore mis en œuvre. Il s’agit notamment :
* de la relecture de la loi 081 en vue de corriger les injustices et les incohérences qui y sont contenues. Malgré notre insistance pour un traitement diligent de la question, le gouvernement a maintenu l’échéance du 1er septembre 2017
* de la relecture de la loi 028 portant Code du Travail : un calendrier est proposé qui doit aboutir à la soumission du projet de loi à la 2ème session
* du check off dans le privé, de l’extension des conventions collectives des systèmes financiers décentralisés et des transports, de la suppression de la Commission Mixte paritaire de Négociations salariales du secteur privé. Là-dessus, le gouvernement s’engage à poursuivre les concertations avec le patronat d’ici fin mars 2017 ;
* de la relecture du kiti AN IV-023 du 23 août 1986 portant fixation des modalités et des tarifs des transports par voie terrestre.

**Au titre du cahier de doléances 2016**

Sur le cahier de doléances 2016, le gouvernement a pris des engagements concernant notamment la reconstitution de la carrière des personnels des ex-garderies, l’actualisation des conclusions de l’atelier de 2009 relatif à la révision de la structure des prix des hydrocarbures, l’acquisition de 150 bus pour le transport en commun, la prise en compte des indemnités dans le calcul de la pension des fonctionnaires, au relèvement des indemnités des assesseurs, la relecture de la loi 033, la mise en place prochaine d’un cadre du dialogue social, la publication chaque année de la liste des établissements et des cliniques reconnus, la transformation de la RTB et des Editions SIDWAYA en sociétés d’Etat, la mise en place d’une Agence Générale de Recouvrement des Avoirs saisis, l’adoption de textes pour la réglementation et le contrôle des loyers, la réouverture des gares ferroviaires, la correction des insuffisances liées au reversement dans la loi 081.

**Camarades militantes et militants, chers invités,**

La situation ci-dessus décrite augure de perspectives difficiles pour les populations en général et pour les travailleurs en particulier. Elle nous commande de mieux nous organiser, de renforcer nos structures pour faire face aux enjeux du moment. Du reste, la rencontre de la coordination nationale du Collectif CGT-B tenue le 28 janvier 2017 avait défini des tâches qu’il me plaît de rappeler :

* maintenir les cadres de luttes collectives (UAS, collectif CGT-B, CCVC, CDAIP, etc.) et développer en leur sein la solidarité et l’esprit de lutte pour les droits des travailleurs et ceux du peuple ;
* renforcer le collectif CGT-B en tant que pôle du Syndicalisme Révolutionnaire de Lutte de Classes (SRLC) par des actions concrètes de solidarité et d’unité de luttes : meeting, luttes, marches, etc. de soutien entre les organisations membres afin de consolider son rayonnement au sein des travailleurs ;
* lier de façon concrète les luttes revendicatives des travailleurs avec les luttes du peuple ;
* prendre les dispositions (directives, AG, etc.) pour l’information et la formation des structures et des travailleurs à tous les niveaux sur les enjeux de l’écriture en cours de l’avant-projet de Constitution de la Vème République afin de leur permettre de contribuer à la défense des intérêts des travailleurs en lien avec ceux de notre peuple ;
* poursuivre le travail d’explication sur les conséquences des réformes économiques néocoloniales ayant conduit le pays dans la situation catastrophique actuelle.

**Camarades militantes et militants, chers invités,**

Je ne saurais terminer mon propos sans adresser à nos amis de la presse des mots de reconnaissance et de félicitations méritées ; eux qui sont toujours à nos côtés pour relayer nos prises de positions et participer ainsi à la lutte de notre peuple pour plus de démocratie. Qu’ils soient rassurés de notre profonde reconnaissance.

A tous nos partenaires nationaux et internationaux, le Collectif Syndical CGT-B leur signifie sa profonde reconnaissance. Il renouvelle ainsi sa disponibilité parfaite à mettre tout en œuvre pour sauvegarder, approfondir et promouvoir cette solidarité.

**Vive le Collectif Syndical CGT-B !**

**Vive l’Unité d’Action Syndicale (UAS) !**

**Vive la Coalition Contre la Vie Chère (CCVC) !**

**Bonne année 2017 à toutes et à tous !**

**Je vous remercie !**

 **Bassolma BAZIE**

**SG/CGT-B**

**Porte-Parole du Collectif Syndical CGT-B**